



## **Actualité du comité de pilotage stratégique pour le développement de la vidéoprotection**

### **Les référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationale, des acteurs incontournables de la chaîne de sécurité.**

Les référents sûreté de la police et de la gendarmerie, désormais présents dans la majorité des départements, ont un rôle important dans la prévention technique de la malveillance.

Plus spécialement chargés de conseiller les collectivités locales et ne nombreux partenaires publics ou privés, ils élaborent des diagnostics de sûreté et interviennent dans la procédure de validation des études de sûreté et de sécurité publique. Ils représentent le plus souvent la police ou la gendarmerie devant la commission départementale de vidéoprotection.

Les nombreuses sollicitations dont ils font l'objet et les études produites montrent qu'ils exercent un vrai métier, aujourd'hui indispensable à la chaîne de sécurité.

Vous trouverez ci après dans notre rubrique actualité, des articles de presse rapportant l'utilité de leur engagement. Ces reportages témoignent aussi d'un intérêt nouveau des médias pour les enjeux de prévention situationnelle et de vidéoprotection.